

FCP (Fonds Commun de Placement)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST MULTIGESTION

## Rapport semestriel au 28 mars 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM** **ABEILLE VIE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**



**Ofi invest Asset Management**

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

**ofi invest**  
Asset Management

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds Ofi Invest Multigestion n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	399 537,47
Autres actifs détenus par l'OPC	151 923 549,28
Total des actifs détenus par l'OPC	152 323 086,75
Comptes financiers	-210 513,65
Instruments financiers et Dettes	-608 916,01
Total des passifs	-819 429,66
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>151 503 657,09</b>

## Evolution de l'actif net

	28/03/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	151 503 657,09	147 422 856,66	143 662 927,28	197 198 945,29	177 954 555,90	210 892 183,06
<b>Nombre de titres</b>						
Parts	3 045 907,0000	3 275 831,0403	3 622 221,0403	4 029 089,0403	4 576 536,9749	5 130 128,9749
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
en EUR	49,74	45,00	39,66	48,94	38,88	41,10
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
en EUR	-	-0,17	3,45	3,61	0,60	3,16

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	99,59	99,05
OPC à capital variable	99,59	99,05
ABN AMRO ARISTOTLE US EQ X1	6,64	6,61
ALLIANZ EURO HIGH YIELD	3,55	3,53
BDL CONVICTIONS FCP	5,64	5,61
CONCEPT FUND SOLUTIONS TRACKERS MSCI WORLD ENERGY ETF	3,29	3,27
DNCA INVEST SICAV ARCHER MID CAP EUROPE SICAV	4,36	4,34
INVESCO MARKETS PLC EURO STOXX OPTIMISED BANK UCITS ETF	5,35	5,32
JP MORGAN FUNDS SICAV	4,93	4,90
JPMORGAN FNDS SICAV EMERGING MARKETS LOCAL C DEBT FD	4,58	4,56
JPMORGAN FUNDS SICAV	2,35	2,34
JPMORGAN FUNDS SICAV EM EU EQ C ACC EUR CAPITALISATION	0,00	0,00
LAZARD CAPITAL FI FCP	5,21	5,18
LBPAM ISR CONV OPPORTUNITES FCP	5,06	5,04
LEONAR INVEST	4,39	4,36
LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND CC	4,92	4,90
MARTIN MAUREL PIERRE CAPITALISATION FCP	3,17	3,15

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
MEMNON EUROPEAN FUND SICAV	2,43	2,41
R CO SICAV R CO CONVICTION CREDIT EURO	5,06	5,03
R CONVICTION EURO I	6,23	6,19
ROBECO EURO GOVERNMENT BOND I	5,19	5,16
ROBECO LUX-O-RENTE I EUR CAP	5,18	5,16
SSGA SPDR ETFS EUROPE II PLC SPDR RUSSELL 2000	2,98	2,96
VANGUARD FUNDS PLC VANGUARD FTSE 250 UCITS ETF	2,69	2,68
VONTOBEL FUND SICAV MTX SUSTAINALE ASIAN LEADERS	6,38	6,35
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	92 141 452,48	100 923 968,18
OPC à capital variable	92 141 452,48	100 923 968,18